


FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Moleculite

N° FDS.: 6
Date: 05/06/2013
Date de révision: 01/06/15
Ven no: 12

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE	
1.1	Identification du produit Moleculite
1.2	Usage et le mésusage Catalyseur pour la conversion de CO en CO ₂
1.3	Fournisseur de FDS Molecular Products Ltd, Parkway, Harlow Business Park, Harlow, Essex, CM19 5FR, UK
1.4	N° de téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1279 445111 (heures d'ouverture) / +44 (0)1865 407333 (en dehors des heures, English speaking) trevor@rising-hsande.co.uk (FDS personne compétente email)
	China +86 512 8090 3042, China (NRCC): +86 532 8388 9090, Mexico: +52 555 004 8763, Chile: +56 225 829 336, Brazil: +55 11 3197 5891

2 IDENTIFICATION DES DANGERS	
2.1.1	Classification selon Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP/GHS) - Voir l'article 16
	Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 4 H332
2.1.2	Voir la section 16 pour le texte intégral des mentions de danger
2.2	Etiquetage
2.2.1	Etiquetage CE (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
	Pictogramme(s) de danger  Mention d'avertissement ATTENTION
	Mention de danger
	H302 Nocif en cas d'ingestion
	H332 Nocif par inhalation
	Conseils de prudence
	P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols
	P264 Se laver soigneusement après manipulation
	P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
	P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement
	P501 Éliminer le contenu et/ou le récipient dans lieu d'élimination conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
2.3	Autres des dangers
	Le produit inclut un substances ayant des limites d'exposition professionnelle

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	
Composition	Mélange d'oxydes de métaux de transition
Nom de la substance	CAS-No EINECS/ELINCS Classification Contenu
Manganèse dioxyde	1313-13-9 215-202-6 CLP: Acute Tox 4 H302; Acute Tox 4 H332 60-80%
Copper oxide	1317-38-0 215-269-1 CLP: Aquatic Acute 1 H400 ; Aquatic Chronic 2 H411 (voir section 12) < 40%

4 PREMIERS SECOURS	
Inhalation	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de malaise appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Ingestion	Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
4.2	Symptômes liés à l'utilisation Néant
4.3	Traitement médical d'urgence Traiter comme ci-dessus

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
5.1	Agents d'extinction appropriés	Produit chimique sec, CO ₂ , mousse résistant aux alcools ou eau pulvérisée
5.2	Risques spécifiques	Aucun danger à l'exception de faibles volumes d'oxygène peuvent être libérés lors d'un incendie
5.3	Conseils aux pompiers	Ininflammable. Porter un masque autonome en entrant dans la zone, sauf si l'on peut établir que l'atmosphère est sans danger

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE		
6.1	Précautions individuelles	cf. section 8. Ne pas respirer les poussières
6.2	Précautions pour l'environnement	Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public
6.3	Méthodes de nettoyage	Prendre avec le sable, la terre ou l'autre matériel absorbant incombustible Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié Contenant l'étiquette et de disposer de la façon prescrite. Éviter la production de poussières
6.4	Références à d'autres sections	cf. section 8

7 MANIPULATION ET STOCKAGE		
7.1	Manipulation	Produit à manipuler selon les règles d'hygiène en vigueur dans l'industrie et les procédures de sécurité. On évitera de soulever les matières pulvérulentes en créant poussières en suspension
7.2	Stockage	Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et adéquatement ventilés Conserver à l'écart de la chaleur (Rayons directs du soleil). Stocker à l'écart des agents réducteurs forts et des matières organiques
7.3	Utilisation finale spécifique (s)	Catalyseur pour la conversion de CO en CO ₂

8 CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE			
8.1	Valeurs limites d'exposition en milieu de travail (Wels) ont été affectées par le HSE (EH40/2011)		
	LTEL (8 hour TWA)	0.5 mg/m ³	Les données de composés inorganiques de manganèse
8.2	Contrôle de l'exposition		
	Hygiène industrielle	Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs	
	Protection individuelle	Produit à manipuler selon les principes d'hygiène en vigueur dans l'industrie et les procédures de sécurité On évitera de soulever les matières pulvérulentes en créant poussières en suspension Porter l'équipement de protection individuelle recommandé Ne pas manger, boire ni fumer en manipulant ce produit	
	Protection des yeux	Lunettes de sécurité en cas de risque de contamination des yeux	
	Protection de la peau	Porter des gants appropriés. Sachez aussi évaluer les risques par vous-même	
	Protection respiratoire	En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat	

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES				
	Etat physique	Solide	Couleur	Noir(e)
	Odeur	Inodore	pH	pas de données disponibles
	Point d'ébullition [°C]	Non applicable	Point de fusion [°C]	pas de données disponibles
	Point d'éclair [°C]	Non applicable	Densité	2-3 g/cm ³
	Solubilité dans l'eau	Léger	Seuil olfactif	Non applicable
	Vitesse d'évaporation	Non applicable	Domaine d'inflammabilité	Non applicable
	Limites d'explosivité	Non applicable	Densité de vapeur relative	Non applicable
	Pression de vapeur	Non applicable	Log P octanol / eau à 20°C	Non applicable
	Temp. d'auto inflammation	Non applicable	Viscosité	Non applicable
	Propriétés explosives	Non détermine	Propriétés comburantes	pas de données disponibles
	Point de décomposition [°C]	Non détermine		
9.2	Autres données	Aucun connu		

10 STABILITE ET REACTIVITE		
10.1	Réactivité	Peut réagir violemment avec les peroxydes d'hydrogène, de la poudre d'aluminium et les chlorates inorganiques
10.2	Stabilité	Stable dans les conditions normales
10.3	Propriétés dangereuses	Néant
10.4	Conditions à éviter	Contact avec les peroxydes d'hydrogène, de la poudre d'aluminium et les chlorates inorganiques
10.5	Matières à éviter	Forte réduction des agents et des matières organiques
10.6	Produits de décomposition dangereux	Néant

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES				
Informations toxicologiques				
11.1	Toxicité aiguë	Administ.i.v. (lapin) DL _{Lo} [mg/kg]	45	Les données pour manganese dioxide
		Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	> 3000	Les données pour manganese dioxide
		Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	278	Les données pour oxyde de cuivre
	Cutanée	Pas de données disponibles		
	Oculaire	Pas de données disponibles		
	Autres informations toxicologiques	Ni ingrédient a été trouvé pour avoir des propriétés cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.		

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES				
12.1	Écotoxicité	Algae (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) 9.2 [mg/L]		Données sur le produit (Chemex 2013) **
12.2	Biodégradation	Non déterminé	12.3 Bioakkumulations potentiel	Non déterminé
12.4	Mobilité dans le sol	Non déterminé	12.5 PBT/vPvB assessment	Non déterminé
12.6	D'autres effets indésirables	** Classification environnementale basée sur les données d'oxyde de cuivre ne s'appliquera pas		

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION		
13.1	Généralités	Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Récupérer les déchets contenant pour le recyclage / réutilisation si possible

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT				
14.1	No ONU (ADR, IMDG, IATA)	Non classifié	14.2 Désignation officielle pour le transport (ADR, IMDG, IATA)	Non classifié
14.3	Classe(s) de risque lié au transport (ADR, IMDG, IATA)	Non classifié	14.4 Groupe d'emballage (ADR, IMDG, IATA)	Non classifié
14.5	Danger pour l'environnement (ADR, IMDG, IATA)	Non classifié	14.6 Précautions particulières de l'utilisateur	Non classifié
14.7	Transport en vrac	Non applicable		

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES		
15.1	COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES	Le produit est classifié selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE et Regulation (EC) No 1272/2008
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non applicable

16 AUTRES INFORMATIONS		
16.1	Autres informations	Le FDS a été révisé de se conformer pleinement au règlement CE 1272/2008 Texte des mentions de danger (art. 2-15) H302 : Nocif en cas d'ingestion. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
		La classification de l'oxyde de cuivre est basée sur les observations majeures apportées au dossier REACH. Il est à noter que les classements suivants ont été présentés: Skin Irrit. 2 H315; Eye Irrit. 2 H319.; and STOT SE3 H335
	Sources des données utilisées	EH40 (2011); D'autres fournisseurs fiches signalétiques
	Date d'impression	01-06-2015
	AVIS DE NON-RESPONSABILITE Les informations de cette FDS proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de préjudice ou de dépense occasionnés par la manutention, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit, ou liés d'une manière quelconque à ces opérations	